

30_11_18

COMMUNIQUÉ
DE PRESSE

Time is on our side

TFF
GROUP

COMMUNIQUÉ DE MISE EN ŒUVRE D'UN CONTRAT DE LIQUIDITÉ

A compter du 3 décembre 2018, la société TFF GROUP a confié à Oddo BHF SCA la mise en œuvre d'un contrat de liquidité conforme à la Charte de déontologie établie par l'Association française des marchés financiers le 8 mars 2011 « la Charte AMAFI » et approuvée par l'Autorité des Marchés financiers par décision précitée du 21 mars 2011.

Pour la mise en œuvre de ce contrat, les moyens suivants sont affectés au compte de liquidité :
- 400 000 euros.

Ce nouveau contrat de liquidité remplace l'ancien contrat de liquidité mis en place par l'actionnaire SAS LA DEMIGNIERE le 29 août 2008 avec Oddo BHF SCA.

www.tff-group.com

EURONEXT PARIS - Compartiment B - FR0013295789 - Bloomberg TFF.FP - Reuters TEFE.PA - Euronext @ Family Business

TFF - Thierry SIMONEL, DAF
Tél : 03 80 21 23 33

Relations Actionnaires : PHI éconéo
Vincent LIGER-BELAIR – Frédéric HUE
Tél : 01 47 61 89 65

Relations Média : Presse&Com Ecofi
Ségolène de SAINT MARTIN
Tél: 06 16 40 90 73

